



Pour une jeunesse au cœur des actions gouvernementales

Clause d'impact jeunesse transparente

Le gouvernement doit s'obliger à mesurer l'impact sur les jeunes des lois et politiques qu'il met de l'avant. C'est un engagement fort qu'il a déjà pris au début des années 2000 avec la création d'une clause d'impact jeunesse devant être rédigée dans le cadre des projets de loi soumis au Conseil des ministres. Cette clause a placé le Québec à l'avant-garde dans la considération accordée à sa jeunesse.

Dans un contexte de gouvernement ouvert et dans un esprit de transparence, ces clauses devraient maintenant être rendues publiques et construites à l'aide de l'expertise des partenaires de l'État en matière de jeunesse.

Co-construction avec les jeunes

Les jeunes doivent être placés au cœur de la prise de décision en regard des questions qui les touchent. Le gouvernement devrait être guidé par l'adage *Nihil de nobis, sine nobis* – rien qui ne nous concerne sans nous. Ainsi, les jeunes de toutes les régions devraient avoir accès aux lieux de pouvoir les concernant : construction des politiques publiques, investissements des fonds les ciblant et gouvernance des organisations s'adressant à eux.

Cette place des jeunes est une visée qui nécessite du travail et des ressources afin d'assurer que cette participation est optimale pour les jeunes eux-mêmes et les organisations qui les accueillent. L'accompagnement et la formation dans un esprit de développement du pouvoir d'agir sont au cœur de ce processus.

Pour la prochaine Politique de la jeunesse, cela veut dire : maintien du contrôle de leviers financiers par des jeunes, engagement de l'État à faire une place aux jeunes dans l'analyse menant aux clauses d'impact jeunesse et engagement à maintenir un dialogue concernant les grands enjeux avec les jeunes.

Gouvernance de la Politique québécoise de la jeunesse

La future politique de la jeunesse devrait faire une place aux jeunes dans la gouvernance de sa mise en œuvre. Ainsi, le gouvernement devrait tenir des rencontres entre le ministre responsable de la jeunesse, les autorités de l'Administration œuvrant à la question jeunesse et des partenaires de la jeunesse gouvernés par des jeunes.

Enfin, le gouvernement pourrait s'engager à mesurer l'avancement de ses travaux en matière de jeunesse à tous les 4 ans en commission parlementaire afin de permettre à l'ensemble de la société civile de contribuer à l'avancement des dossiers jeunesse.



Âge de la jeunesse

L'âge de la jeunesse devrait être de 35 ans et moins afin de favoriser une intervention qui peut toucher de la petite enfance jusqu'à la conciliation travail-famille. Les transitions vécues par les jeunes se déroulent de plus en plus tardivement et l'État doit garder un lien privilégié avec les jeunes dans le cadre de ces périodes importantes de leur vie.

Une recherche jeunesse co-construite et transparente

Les recherches menées par l'État et concernant la jeunesse devraient être divulguées de manière proactive afin de permettre aux groupes de s'en inspirer. De même, un mécanisme devrait permettre aux jeunes d'orienter certains travaux de recherche réalisés par l'Administration de manière à assurer une production de recherches qui répondent à la fois aux besoins des jeunes et du gouvernement. Le modèle utilisé pour le Comité consultatif jeune de la Commission des partenaires du marché du travail est à cet effet digne d'attention.

Signataires :

- Commission jeunesse du Bas-St-Laurent
- Regroupement action jeunesse 02
- Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
- Forum jeunesse Mauricie
- Forum jeunesse Estrie
- Table jeunesse Outaouais
- Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
- Forum jeunesse Côte-Nord
- Mouvement jeunesse Baie-James
- Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
- Forum jeunesse Laval
- Forum jeunesse Lanaudière
- Forum jeunesse Laurentides
- Forum jeunesse Montérégie-Est
- Forum jeunesse Longueuil
- Forum jeunesse Vallée-du-Haut-St-Laurent
- Forum jeunesse Centre-du-Québec



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Appuis :

Les groupes jeunes suivants ont appuyé ce document en date du 22 décembre 2014 :

- Collectif autonome des Carrefours jeunesse emploi du Québec
- Comité des jeunes de la CSQ
- Comité national des jeunes de la CSN
- ENvironnement JEUnesse
- Place aux jeunes en région
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Serge Rock, coordonnateur du Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec – Labrador